

Inscription Sorties Ski Alpin

Document à envoyer au format PDF aux
2 adresses suivantes:

Section : sectionskissv@gmail.com
CSE : ssv@cse-safran-villaroche.fr (en copie)
Nommage du fichier : <Nom>_<prenom>.pdf

Dossier N°

Matricule

Nom

Prénom

Mail perso.

Mail pro.

Adresse

Code postal

Ville

Tél perso.

43 -

Participants aux sorties								
Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu	Matériel <i>(ski et/ou chaussures)</i>	Niveau <i>Débutant/Moyen/Fort</i>	Taille*	Poids*	Pointure*

(*) si du matériel est demandé

Assurance annulation du CSE (1,95% du montant du voyage).

En cas d'annulation, le montant de l'assurance annulation reste acquis, et des frais peuvent être facturés.

Je renonce à l'assurance annulation du CSE. J'ai été informé des conséquences de cette renonciation.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions des conditions particulières d'inscription (voir au dos).

Date :

Signature :



Conditions générales SSV

Safran Sports Villaroche est un club associatif, loi 1901, déclaré en Préfecture de Melun sous le n° 2797 du 10 juillet 1969. Il est formé de 30 sections sportives réparties en 5 groupes : salle, plein air, montagne, ballon, nautique.

SSV est représenté par un Bureau Directeur qui veille au respect des orientations du club.

Nos activités sont ouvertes aux personnels actifs, retraités & ayants-droit de :

- Safran Aircraft Engines Villaroche
- Safran Electrical & Power
- Autres sites Safran avec convention inter-CE
- Contrats en alternance avec un minimum d'un an

L'adhésion au club SSV est obligatoire pour la pratique de nos activités ainsi que la cotisation à la section.

L'assurance du Comité couvre uniquement les activités organisées par le Club.

L'adhérent reconnaît avoir été informé des garanties d'assurance liées aux activités du Club.

Affiliation aux fédérations : la délivrance des licences s'effectue au club ou au centre de pratique suivant les modalités propres à chaque fédération, à prix coûtant. Les prix sont donnés à titre indicatif.

Conditions particulières d'inscription

Seules les activités présentes dans la brochure et organisées par le Club SSV sont subventionnées

Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent par e-mail envoyant la fiche d'inscription aux adresses suivantes :

- sectionskissv@gmail.com
- ssv@cse-safran-villaroche.fr (en copie)

Celles-ci débutent en septembre de chaque année.

Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur du club ainsi que des règles de fonctionnement se rapportant à la section concernée, sans restriction ni réserve. L'inscription est ferme dès le dépôt du dossier.

Le salarié s'engage à régler sa participation 10 jours avant le début de la prestation.

Tarifs

Les tarifs dans la brochure sont susceptibles de modification en cours de saison (suivant prestataires).

Paiement

Les règlements s'effectuent en carte bancaire ou chèques au bureau SSV.

Celles-ci peuvent être fractionnées en 3 ou 4 versements égaux, à condition que la demande en soit faite lors de l'inscription et que la facture soit supérieure à 100 €.

Pièces à fournir

- Le badge société
- Un certificat médical est obligatoire à l'inscription pour toutes les sections, sauf pour les licenciés en année civile (à fournir en janvier).

Toute demande d'inscription incomplète ne sera pas validée.

